

Classification des niveaux de pratique

Définir le niveau de difficulté d'un parcours s'appuie sur des critères définis. Des grilles de classement définies par Canot Kayak Québec et Eau Vive Québec permettent d'évaluer le milieu et d'attribuer le niveau minimal nécessaire d'un pratiquant pour un parcours.

NIVEAUX	DÉBUTANT		INTERMÉDIAIRE		AVANCÉ		EXPERT	
Plans d'eau	Eau calme	Eau vive	Eau calme et marin	Eau vive	Marin	Eau vive	Marin	Eau vive
Difficulté du plan d'eau	Zone I ou Rivière classe 0	Rivière classe 1	Zone II	Rivière classe 2	Zone III	Rivière classe 3	Zone IV	Rivière classe 4 e 5
Compétences minimales recommandées	KDM 1 Canotage 1 SUP Essentiels	KEV 1 SUP - Rivière 1	KDM 2 Canot EC 2 SUP Rando 1	KEV 2 Canot EV 2 SUP Rivière 1 SEV 1	KDM 3 SUP Rando 2 SUP surf 1	KEV 3 Canot EV 3 SEV 2	KDM 4	KEV 4 Canot EV 4 SEV 2
Embarcations adaptées	Toutes embarcations		Embarcation adéquate selon les milieux et les conditions	Kayak de rivière Canot de rivière	Kayak de mer Planche à pagaie spécialisée	Kayak de rivière Canot de rivière spécialisé	Kayak de mer	Kayak de rivière Canot de rivière spécialisé